

Programme de Formation

AD04 - Les marchés publics dans le cadre de l'économie circulaire



Organisation

Durée : 14 heures

Mode d'organisation : À distance

Prochaine session : *début* 02/11/2026

fin 03/11/2026

Contenu pédagogique

Public visé

Directeur et responsable de la commande publique, directeur et responsable des marchés publics, directeur et responsable des achats, acheteur, juriste

Objectifs pédagogiques

Déterminer les enjeux de la commande publique dans le cadre de l'économie circulaire

Apprécier les modèles de marchés publics circulaires

Intégrer l'économie circulaire dans les procédures de marché public

Description

1. Le cadre général

Contexte environnemental et climatique

Changement climatique et gaz à effet de serre

La gouvernance environnementale

Modèle économique critiqué

La gouvernance internationale

Les ODD

La loi Transition écologique pour la croissance verte et la Stratégie nationale bas carbone

2. L'économie circulaire : définition, composantes, réglementation

Définitions

L'économie circulaire



- Le réemploi, la réutilisation, le recyclage
- Les 7 piliers de l'économie circulaire
- L'approvisionnement durable
- L'éco-conception
- L'écologie industrielle et territoriale
- L'économie de la fonctionnalité
- La consommation responsable
- L'allongement de la durée d'usage des biens
- La gestion des déchets et le recyclage
- L'économie circulaire dans le droit de la commande publique
- Le cadre européen
- Le cadre national
- Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (2015)
- Loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (2020/2024)
- Loi relative à la réduction de l'empreinte environnementale du numérique et son indice de réparabilité (2021)
- La loi Climat et résilience (2021)
- La loi Industrie verte (2023)

3. Comprendre la démarche cycle de vie pour intégrer l'économie circulaire dans son marché

- La démarche « cycle de vie »
- L'approche par le cycle de vie des produits
- Focus sur le « local »
- L'impact de l'extraction et de la fabrication
- Mise en pratique
- Identifier les impacts environnementaux sur 2 projets d'achat (par exemple, ordinateur portable et construction ou rénovation d'un bâtiment)
- Objectifs de la mise en pratique :
- Se poser les bonnes questions pour appliquer la réflexion en « cycle de vie »
- Se rendre compte que l'économie circulaire est un concept englobant de nombreux leviers pour réduire l'impact environnemental de son achat

4. L'intégration de l'économie circulaire dans la passation des marchés publics

- Connaître le milieu fournisseur et les obligations réglementaires
- Economie circulaire et sourcing
- Les obligations réglementaires sectorielles
- Rédiger son cahier des charges
- La définition du besoin
- L'objet du marché et l'allotissement
- Les spécifications techniques
- Les conditions d'exécution
- Les critères de jugement des offres
- Mise en pratique



Prérequis

Avoir une connaissance des règles de la commande publique



Modalités pédagogiques

La formation reposera sur l'alternance d'apports théoriques et de mise en situations tirées du vécu des apprenants.



Moyens et supports pédagogiques

Le support remis aux participants contiendra le cadre juridique, les principales jurisprudences applicables, les points de vigilance, les liens vers diverses ressources documentaires et les cas pratiques.



Modalités d'évaluation et de suivi

QCM de début et de fin de formation

Mise en situation et cas pratiques

Tour de table

Evaluation à chaud



Informations sur l'accessibilité

Cette formation est accessible aux personnes porteuses de handicap. Veuillez nous signaler si vous êtes une personne en situation de handicap (PSH) pour pouvoir adapter notre approche pédagogique et/ou mettre en place des mesures de compensation.